

24 septembre 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Intervention d'Emmanuel Macron au Conseil de Sécurité de l'ONU sur la non-prolifération nucléaire

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Merci Monsieur le Président, cher Donald,

Mes chers collègues,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier la Présidence américaine du Conseil de sécurité de nous avoir réunis aujourd'hui pour traiter de l'importante menace à la paix et la sécurité internationales que constitue en effet la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et remercier le Secrétaire général pour sa présence à cet échange.

La première question sur ce sujet qui me vient à l'esprit en contemplant – si nous nous parlons franchement – nos divisions de l'année écoulée sur des sujets aussi importants que le nucléaire iranien ou l'usage d'armes chimiques par le régime syrien, est tout simplement : Que voulons-nous, nous, Etats membres du Conseil de sécurité, encore faire ensemble ?

Le régime de non prolifération, qu'il organise la maîtrise des armements atomiques pour limiter le risque de guerre nucléaire ou qu'il impose l'interdiction absolue de certaines armes, pour que nos populations soient à jamais protégées de l'horreur de la guerre des gaz, ou des armes bactériologiques, est une construction relativement récente, arrivée à maturité dans les années 1990. C'est le fruit des drames du 20ème siècle, de la ferme détermination de nos prédécesseurs, de leur vision du bien de l'Humanité et de leur esprit de responsabilité.

Cet édifice repose sur des concessions mutuelles, des interdépendances, une confiance réciproque que nous avons bâtie à cette occasion, en un mot sur une approche multilatérale de la sécurité.

Notre responsabilité – je le crois profondément aujourd'hui – ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés comme aux populations dont nous avons la charge, c'est de préserver et de renforcer ce régime, à un moment où il est profondément mis à l'épreuve.

Les Etats membres du Conseil doivent être exemplaires à cet égard et, à mes yeux, sur ce sujet et sans doute encore plus qu'un autre, être unis.

Unis, nous l'avons été de façon remarquable sur la question de la Corée du Nord, la dernière fois en décembre 2017, avec la résolution 2397. La gestion de cette crise – le Président des Etats Unis d'Amérique vient de le rappeler – connaît aujourd'hui une nouvelle étape, grâce à son initiative de dialoguer directement avec le Président du Parti du travail de Corée. La France salue et soutient ses efforts ainsi que ceux menés par la Corée du Sud, que vous avez rappelés.

A aucun moment, le Conseil de sécurité ne doit perdre de vue que la Corée du Nord continue de représenter une menace nucléaire et balistique pour la région et pour le monde. La France attend du régime de Pyongyang des gestes concrets démontrant sa volonté réelle de s'engager dans un processus de démantèlement de son programme nucléaire et balistique de façon complète, vérifiable et irréversible.

Dans l'attente de ces gestes, le dialogue doit s'accompagner d'une application rigoureuse des sanctions décidées par ce Conseil. Et là, nous fûmes unis.

Unis, nous l'étions sur la question de l'Iran avec la résolution 2231. Mais c'était en 2015. Depuis, les trajectoires des Etats signataires du plan d'action global conjoint, dit le JCPOA, ont divergé.

Pourtant – je le redis ici – nous conservons, tous autour de cette table, j'en suis convaincu, le même objectif : empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et garantir, par un strict contrôle international, la finalité pacifique de son programme.

Le JCPOA est imparfait, mais il est un pas déterminant dans cette direction.

Alors qu'une grave crise de confiance a été ouverte par la réimposition de sanctions extraterritoriales américaines, Téhéran continue de respecter ses obligations nucléaires. Cette situation doit être confortée par un respect de toutes les dispositions du JCPOA et de la résolution qui l'endosse et qui vaut pour tous les membres des Nations unies et pas seulement pour la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Nous devons aussi aller plus loin que le cadre actuel. Je l'ai déjà dit ici même il y a un an. C'est pourquoi je partage les finalités qui ont été rappelées par le Président des Etats-Unis d'Amérique, même si nous pouvons diverger sur la méthode quant au JCPOA. Je considère, pour ma part, que nous devons bâtir ensemble une stratégie de long terme pour la gestion de cette crise, qui ne peut se réduire à une politique de sanctions et de containment.

Les bases d'une nouvelle négociation doivent être posées sur, d'une part, l'encadrement du nucléaire iranien au-delà de 2025-2030, complément indispensable à ce qui avait été obtenu en 2015, sur la question de l'augmentation par l'Iran de la portée et de la précision de son arsenal de missiles et donc l'encadrement de son activité balistique et, enfin troisièmement, sur la stabilité régionale.

Ce sont l'ensemble de ces sujets qui peuvent constituer une action utile de la communauté internationale pour réduire les risques de la région et réussir à obtenir la finalité que nous poursuivons tous : que jamais l'Iran ne se dote de l'arme nucléaire.

Unis, nous l'étions sur l'élimination des armes chimiques syriennes avec la résolution 2118. Mais c'était en 2013. Depuis, les menaces pour la crédibilité de la norme d'interdiction se sont accumulées. La réapparition des armes chimiques lors des offensives du régime syrien, alors que Damas avait adhéré à la convention d'interdiction et déclaré son programme, n'a pas rencontré la détermination nécessaire de ce Conseil.

Daesh a, lui, utilisé ces armes en Syrie et en Irak. En février 2017, en Malaisie, un membre de la famille dirigeante nord-coréenne a été assassiné à l'aide d'un agent neurotoxique puissant, le VX.

Cette année, c'est sur le territoire du Royaume-Uni et donc de l'Union européenne, qu'un autre agent neurotoxique a été employé, tuant une personne et en blessant quatre autres. La France rappelle ici qu'elle partage l'analyse britannique selon laquelle il n'y a pas d'autre explication plausible que celle de la responsabilité de la Russie et appelle cette dernière à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cette menace.

La France a lancé le 23 janvier 2018 un partenariat international contre l'impunité de l'utilisation d'armes chimiques, que tous les Etats sont invités à rejoindre.

Elle a dû agir également – je veux ici remercier le Président TRUMP et la Première ministre MAY, en lien donc avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni – contre les capacités chimiques syriennes.

Elle œuvre au renforcement de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques par la mise en place d'un nouveau mécanisme d'enquête et d'attribution, qui est indispensable.

Monsieur le Président, la France travaillera inlassablement à l'unité de ce Conseil sur les questions de non prolifération. Nous devons rester unis, car ces dernières années, à chaque fois que nous avons brisé l'union, c'est aux dépens de nos principes et de notre efficacité collective. C'est une condition de notre légitimité en tant que membres permanents et non permanents.

Nous devons l'être aussi parce que la dissémination des technologies porte en germe de nouvelles menaces à la paix qui nous concernent directement. Le développement de missiles intercontinentaux par la Corée du Nord doit nous interroger. Jusqu'à présent, seuls quelques Etats disposaient de ces puissants armements, ce qui leur imposait une responsabilité particulière. A l'avenir, si un contrôle suffisant n'est pas assuré par tous et si la Corée du Nord prolifère, combien de pays en disposeront ?

Au Moyen-Orient, l'assistance balistique apportée au Hezbollah et aux Houthis constitue un développement nouveau et préoccupant. Elle doit cesser, avant que ces entités ne déstabilisent plus gravement une région sous

tension.

La lutte contre Daesh a confirmé l'intérêt des groupes terroristes pour les armes de destruction massive. La menace d'un terrorisme nucléaire ou radiologique n'a pas disparu, en dépit du leadership dont ont fait preuve les Etats-Unis dans ce domaine avec les sommets sur la sécurité nucléaire. La France appelle à la poursuite de la coopération internationale plus que jamais nécessaire.

Monsieur le Président, la France continuera de respecter strictement ses engagements au titre du régime international de non prolifération et à renforcer les différentes institutions qui en forment l'ossature.

Elle continuera en particulier de soutenir les efforts des Nations unies et de ses experts et portera les enjeux de la lutte contre la prolifération nucléaire, chimique, biologique et balistique lors de sa présidence du G7 en 2019.

Mais j'en appelle pour cela à notre unité et notre esprit de responsabilité. Car ce régime de non prolifération est la colonne vertébrale de notre système de sécurité collective. Nous l'avons bâti, décennie après décennie. Il est encore jeune, il requiert notre mobilisation, notre esprit de responsabilité et notre unité.

Je vous remercie.